

Pour mieux comprendre

Tableaux: explications

0	Un zéro à la place d'un nombre signifie qu'aucun cas ou montant n'a été enregistré, ou que la valeur est inférieure à la moitié de la plus petite unité décimale.
...	Trois points à la place d'un nombre signifient que celui-ci n'est pas disponible ou n'a pas été relevé.
∅	Valeur moyenne

Sigles, définitions

accidentés	Personnes blessées ou tuées dans un accident
ANP	Accidents non professionnels (circulation routière, sport, habitat et loisirs)
ARE	Office fédéral du développement territorial
bpa	Bureau de prévention des accidents
dommages corporels	Personnes blessées ou tuées
EPI	Equipement de protection individuelle
gravité des blessures	En l'absence d'autre indication: blessés légers: victimes d'une atteinte mineure blessés graves: victimes d'une atteinte grave visible qui exclut toute activité normale à la maison pendant au moins 24 heures ou nécessite un séjour hospitalier supérieur à un jour
IRTAD	International Road Traffic and Accident Database (OCDE)
IVT	Institut de planification des transports et des systèmes de transport de l'EPFZ
LAA	Loi sur l'assurance-accidents <ul style="list-style-type: none"> • Tous les employés (de 16 à 65 ans environ) sont assurés à titre obligatoire contre les accidents professionnels. • Tous les employés travaillant pendant au moins huit heures hebdomadaires pour le compte d'un ou de plusieurs employeurs sont assurés à titre obligatoire contre les accidents non professionnels.

- Tous les chômeurs (demandeurs d'emploi) sont assurés contre les accidents non professionnels en vertu de l'Ordonnance sur l'assurance-accidents des personnes au chômage.

létalité	Indicateur de la dangerosité des accidents (nombre de tués pour 10 000 personnes ayant subi des dommages corporels)
OCDE	Organisation de coopération et de développement économiques
OFS	Office fédéral de la statistique Statistiques utilisées: accidents de la circulation routière, véhicules, kilomètres parcourus, causes de décès, population
SSAA	Service de centralisation des statistiques de l'assurance-accidents LAA Statistiques fondées sur les données du SSAA: accidents des employés assurés à titre obligatoire selon la Loi sur l'assurance-accidents (LAA)

Sources des données

Situation

En Suisse, environ un million de personnes se blessent chaque année dans des accidents non professionnels, dont quelque 2000 mortellement (p. 9). Ces chiffres résultent d'extrapolations effectuées par le bpa, nécessaires du fait que les statistiques des accidents non professionnels ne couvrent ni tous les groupes de personnes ni toute la Suisse. La plupart des statistiques présentées dans ce recueil ne donnent qu'une idée partielle du nombre d'accidents. Les explications des sources de données servent à interpréter les chiffres.

OFS: statistique des causes de décès

Base	<ul style="list-style-type: none"> • Statistique complète de toutes les personnes décédées des suites d'un accident parmi la population résidente permanente suisse
Avantages	<ul style="list-style-type: none"> • Exhaustivité
Inconvénients	<ul style="list-style-type: none"> • Peu d'indications concernant le déroulement de l'accident et les blessures

bpa: extrapolation

- Base
- Estimation du nombre de dommages corporels parmi la population résidente suisse à l'aide de différentes sources de données
- Avantages
- Exhaustivité
- Inconvénients
- Pas d'indications concernant les blessures

SSAA: statistique LAA

- Base
- Extrapolation d'un échantillon de 5% de tous les accidents non professionnels recensés pour les personnes entre env. 16 et 65 ans assurées à titre obligatoire selon la LAA (2009: env. 4 millions d'assurés)
 - Tous les cas ouvrant le droit à une rente AI ou à une rente de survivants sont recensés.
- Avantages
- Détail des blessures connu
 - Informations sur l'activité au moment de l'accident, les circonstances de l'accident et catégorisation du déroulement de l'accident
- Inconvénients
- Statistique incomplète (groupes manquants: enfants, étudiants, seniors, autres personnes sans activité lucrative)

OFS: accidents de la route enregistrés par la police

- Base
- Un accident de la route est un événement survenant sur une route ou une place publique, au cours duquel un véhicule blesse des personnes, les tue ou cause des dommages matériels. Définition de la notion de «tué dans la circulation routière» depuis 1992: personne décédée dans les 30 jours consécutifs à l'accident.
- Avantages
- Permet de déterminer les accidents prédominants ainsi que leur évolution au fil des ans (indications détaillées sur le déroulement et les circonstances de l'accident).
- Inconvénients
- Blessures non connues
 - Suivant le moyen de locomotion, de nombreux accidents ne sont pas enregistrés par la police.

Observatoire Sport et activité physique Suisse

- Base
- Indicateur 4.1: taux d'incidence pour des sports choisis

bpa: statistique des accidents de sport mortels

- Base
- Englobe tous les accidents survenant lors de la pratique d'un sport (sans les accidents de la route) et causant la mort de la personne accidentée sur les lieux ou dans les 30 jours consécutifs à l'accident.
 - Sources:
 - SSAA: statistique LAA
 - ats, Agence Télégraphique Suisse
 - CAS, Club Alpin Suisse
 - FSVL, Fédération Suisse de Vol Libre
 - SSS, Société Suisse de Sauvetage
 - ENA, Institut Fédéral pour l'Etude de la Neige et des Avalanches

bpa: calcul actualisé

- Base
- Sommer H, Brügger O, Lieb C, Niemann S. *Volkswirtschaftliche Kosten der Nichtberufsunfälle in der Schweiz: Strassenverkehr, Sport, Haus und Freizeit*. Berne: bpa – Bureau de prévention des accidents; 2007. Rapport 58.
 - Calcul répété annuellement sur la base de données actualisées

ARE/OFS: mobilité en Suisse

- Base
- Résultats du microrecensement 2005 sur le comportement de la population en matière de transports

OFS: prestations du transport privé motorisé de personnes par la route

- Base
- Série chronologique 1950–1994
 - Série chronologique actualisée 1995–2009
 - Estimations du bpa

IRTAD: accidents de la route enregistrés

- Base
- Tous les accidents de la route enregistrés par la police dans les pays membres de l'OCDE

bpa: relevés

- Base
- Echantillon représentatif sélectionné sur les routes suisses
 - Tous les ans au printemps

IVT: mesures de la vitesse

- Base
- Rapport n° 118 de l'IVT: 25 ans de mesure de la circulation
 - Mises à jour du rapport

bpa: sondage auprès de la population

- Base
- Sondage téléphonique représentatif de la population résidente suisse (env. 1000 personnes par an)
- Avantages
- Représentativité
 - Informations sur l'acceptation des mesures
- Inconvénients
- Ne permet pas de tirer des conclusions formelles quant aux comportements réels.

bpa: relevé sur les équipements de protection individuelle dans les sports de neige

- Base
- Echantillon représentatif sélectionné sur les pistes
 - Base de l'évaluation de la campagne de sports de neige

bpa: statistique des transports de blessés dans les sports de neige

- Base
- En collaboration avec les Remontées Mécaniques Suisses (RMS)
 - Indications des services de secours de remontées mécaniques choisies